

**Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN - CERNAY**

PROCES-VERBAL

**de la séance d'installation du Conseil de Communauté
du Jeudi 10 janvier 2013**

Le Conseil de communauté s'est réuni à 18 h 30, à l'Espace Grün à Cernay (68700), sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER, en tant que Président le plus âgé des deux communautés de communes de Thann et de Cernay fusionnées.

Etaient présents :

M. KAUFFMANN Georges M. WALCZAK Marius M. LEMBLE Maurice Mme GROSS Francine	Aspach-le-Bas
M. HORNY François M. MANIGOLD Patrick Mme MASCHER Annick	Aspach-le-Haut
M. WALTER Pierre M. FERRARI Pascal M. SCHOULER Alain Mme GEYMANN Béatrice	Bitschwiller-lès-Thann
M. WOLFARTH Jean M. BRAND Gérald Mme THUET Delphine	Bourbach-le-Bas
M. MANSUY Joël M. FISCHER Jean-Lou Mme GROSDÉMANGE Stéphanie	Bourbach-le-Haut
M. SORDI Michel M. OMEYER Jean-Paul Mme OSWALD Catherine Mme WIPF Nicole M. HAMMALI Jérôme (à partir de 19h05) M. CRACOGNA Mario Mme BOSSERT Josiane M. BILAY Thierry M. SOMMER Bernard M. CORBELLI Giovanni M. MEUNIER Claude M. FLIEG Michel Mme KUENY-TRAVERSI Sonia	Cernay

M. KIPPELEN René M. STILL Jean-Jacques	Leimbach
M. STEINER Gilbert M. TSCHAKERT François M. WINNINGER Léonard	Michelbach
M. BOHLI Jean-Marie M. KAELBEL Jean-Marc M. GUTH Jean-Jacques (les 3 délégués quittent la séance à 19h30)	Rammersmatt
M. FABIAN Antoine M. JENN Marcel M. ROTHENFLUG Jean-Michel	Roderen
M. IMHOFF Georges Mme HAGER Nicole Mme MORIN Marie-Paule	Schweighouse-Thann
M. ROGER Marc M. MATHEY Claude Mme AGNEL Christine M. BROCARD Alain	Steinbach
M. BAEUMLER Jean-Pierre M. HABIB Michel Mme HIRSPIELER Francine M. STOECKEL Gilbert Mme STROZIK Yvonne M. TSCHEILLER Denis M. GUILLEMAIN Christophe M. STAEDELIN Guy Mme HOMRANI Samira M. BOUCHAOUIR Fouad	Thann
M. WELTERLEN Jean-Paul M. DUCHENE Rémi M. MORITZ André M. SCHNEIDER Raymond	Uffholtz
M. MULLER Pierre M. NEFF Daniel M. GERBER René M. HAFFNER Raymond M. MARTIN Guy Mme STOEHR Viviane	Vieux-Thann
M. MULLER Jacques M. BARMES Pierre M. SCHROEDER Albert	Wattwiller
M. DELESTAN Alain M. PETITJEAN Roland M. WALTER Bernard M. NANN Régis	Willer-sur-Thur

Absents excusés :

- M. BRITSCHGI François..... délégué d'Aspach-le-Haut (procuration à M. HORNY)
- M. MICHEL Jean-Marie..... délégué de Bitschwiller-lès-Thann (procuration à M. WALTER)
- M. DE THOMASIS Jean-Luc..... délégué de Cernay (procuration à M. CRACOGNA)
- M. SCHNEBELEN Eugène..... délégué de Thann (procuration à M. BOUCHAOUIR)
- M. GIGNET Eric..... délégué de Wattwiller (procuration à M. BARMES)

Absent non excusé :

- M. Sylvain MONGEOT..... délégué de Leimbach

Sur 81 conseillers communautaires en exercice, les votes intervenus ont été décomptés sur :

- 79 votants (jusqu'au point n° 3) : 74 présents - 5 absents excusés - 5 procurations
- 77 votants (à partir du point n° 4 : jusqu'à la fin de la séance) : 72 présents - 5 absents excusés - 5 procurations

Assistaient en outre à la séance :

- M. VASSELON Bernard..... Trésorier de Cernay
- M. HEITZ Hervé..... Directeur Général des Services de la ComCom
- Mme DUCHENE Anne..... Directrice Générale adjointe des services
- M. GASSMANN Claude..... Directeur Général adjoint des services
- M. SCHMINCK Fernand..... Responsable des services techniques
- M. HERRGOTT Matthieu..... Responsable du pôle développement territorial
- Mme VISCONT Danielle..... Secrétariat général
- Mme FINK Nicole..... Secrétariat général

Les convocations ont été envoyées le 2 janvier 2013 aux délégués désignés par les communes membres de la Communauté de Communes de Thann-Cernay. Elles comportaient l'ordre du jour suivant :

- 1°) Désignation du secrétaire de séance
- 2°) Installation du conseil de communauté
- 3°) Election du président de la communauté de communes de Thann - Cernay
- 4°) Composition du Bureau : président délégué et vice-présidents
- 5°) Election du président délégué et des vice-présidents
- 6°) Composition du Bureau : maires
- 7°) Désignation des représentants de la communauté de communes au Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller
- 8°) Divers :
 - A) Délégation du conseil de communauté au Président pour la création des régies de recettes
 - B) Fixation des indemnités de fonction des élus
 - C) Calendrier.

Le quorum nécessaire pour délibérer valablement étant réuni, l'ordre du jour est abordé.

* * * * *

M. Michel SORDI, député-maire de Cernay accueille et salue l'ensemble des participants. Il salue parmi l'assistance Madame Catherine Troendlé, sénatrice du Haut-Rhin.

M. SORDI, reprenant le titre récent d'un quotidien local « and the winner is », considère que les gagnants de la fusion des 2 communautés de communes sont les 17 communes membres de la nouvelle communauté de communes.

M. Jean-Pierre BAEUMLER remarque qu'il lui revient de présider ce début de séance en tant que doyen des présidents sortants. Il salue tous les participants, en particulier ceux qui siègent pour la première fois. Il salue également Madame Troendlé, sénatrice, le Trésorier, les services, le public qui témoigne par sa présence de l'intérêt qu'il porte à la chose publique. Il remercie la ville de Cernay pour la mise à disposition de l'Espace Grün qui constitue un magnifique outil culturel.

M. BAEUMLER annonce que les élus iront à la rencontre des communes, sur le territoire. La prochaine réunion du conseil de communauté aura lieu à Michelbach.

M. BAEUMLER souhaite à M. BRITSCHGI un total rétablissement en souhaitant qu'il puisse rapidement revenir au sein de l'assemblée communautaire pour y exercer des responsabilités.

* * * * *

POINT 1 - Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Pierre BAEUMLER, Président de la séance jusqu'à l'élection du Président de la Communauté de Communes, propose de désigner à cette fonction M. Hervé HEITZ, Directeur Général des services. Le Conseil fait sienne cette proposition.

POINT 2 - Installation du conseil de communauté

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-366-0003 du 31 décembre 2012 portant création, à compter du 1^{er} janvier 2013, de la Communauté de Communes de Thann-Cernay issue de la fusion des Communautés de communes du Pays de Thann et de Cernay et Environs,

M. Jean-Pierre BAEUMLER procède à l'installation dans les fonctions de conseillères et conseillers communautaires de la Communauté de Communes de Thann - Cernay de :

Nom et Prénom	Date de naissance	Qualité	Commune représentée
Monsieur KAUFFMANN Georges	07.08.1945	Maire	Aspach-le-Bas (4 délégués)
Monsieur WALCZAK Marius	27.06.1957	Adjoint	
Monsieur LEMBLE Maurice	17.08.1950	Adjoint	
Madame GROSS Francine	24.10.1953	Adjointe	
Monsieur HORNY François	03.03.1956	Maire	Aspach-le-Haut (4 délégués)
Monsieur MANIGOLD Patrick	24.04.1962	Adjoint	
Madame MASCHER Annick	17.02.1963	Adjointe	
Monsieur BRITSCHGI François	31.12.1947	Conseiller municipal	
Monsieur WALTER Pierre	19.12.1955	Maire	Bitschwiller-lès-Thann (5 délégués)
Madame GEYMANN Béatrice	14.09.1960	Adjointe	
Monsieur MICHEL Jean-Marie	23.03.1952	Adjoint	
Monsieur FERRARI Pascal	11.04.1964	Adjoint	
Monsieur SCHOULER Alain	03.08.1943	Conseiller municipal	
Monsieur WOLFARTH Jean	03.12.1943	Maire	Bourbach-le-Bas (3 délégués)
Monsieur BRAND Gérald	31.07.1955	Adjoint	
Madame THUET Delphine	25.09.1970	Conseillère municipale	

Monsieur MANSUY Joël	04.12.1953	Maire	Bourbach-le-Haut (3 délégués)
Monsieur FISCHER Jean-Lou	03.06.1965	Adjoint	
Madame GROSDÉMANGE Stéphanie	14.12.1975	Adjointe	
Monsieur SORDI Michel	09.11.1953	Député-Maire	Cernay (14 délégués)
Monsieur OMEYER Jean-Paul	03.01.1949	Adjoint	
Madame OSWALD Catherine	15.07.1958	Adjointe	
Madame WIPF Nicole	25.08.1961	Adjointe	
Monsieur HAMMALI Jérôme	11.12.1978	Adjoint	
Monsieur DE THOMASIS Jean-Luc	04.01.1956	Conseiller municipal	
Monsieur CRACOGNA Mario	09.01.1940	Conseiller municipal	
Madame BOSSERT Josiane	25.12.1961	Conseillère municipale	
Monsieur BILAY Thierry	10.09.1964	Conseiller municipal	
Monsieur SOMMER Bernard	14.10.1949	Conseiller municipal	
Monsieur CORBELLI Giovanni	03.12.1980	Conseiller municipal	
Monsieur MEUNIER Claude	10.07.1962	Conseiller municipal	
Monsieur FLIEG Michel	03.10.1950	Conseiller municipal	
Madame KUENY-TRAVERSI Sonia	02.09.1961	Conseillère municipale	
Monsieur KIPPELEN René	19.02.1954	Maire	Leimbach (3 délégués)
Monsieur MONGEOT Sylvain	31.07.1952	Adjoint	
Monsieur STILL Jean-Jacques	24.06.1949	Conseiller municipal	
Monsieur STEINER Gilbert	09.12.1946	Maire	Michelbach (3 délégués)
Monsieur TSCHAKERT François	07.03.1951	Adjoint	
Monsieur WINNINGER Léonard	26.10.1955	Adjoint	
Monsieur BOHLI Jean-Marie	09.04.1948	Maire	Rammersmatt (3 délégués)
Monsieur KAELBEL Jean-Marc	01.10.1948	Adjoint	
Monsieur GUTH Jean-Jacques	14.09.1943	Adjoint	
Monsieur FABIAN Antoine	24.02.1946	Maire	Roderen (3 délégués)
Monsieur JENN Marcel	12.01.1958	Adjoint	
Monsieur ROTHENFLUG Jean-Michel	01.04.1958	Conseiller municipal	
Monsieur IMHOFF Georges	05.09.1945	Maire	Schweighouse-Thann (3 délégués)
Madame HAGER Nicole	16.01.1952	Adjointe	
Madame MORIN Marie-Paule	15.11.1965	Conseillère municipale	
Monsieur ROGER Marc	08.09.1953	Maire	Steinbach (4 délégués)
Monsieur MATHEY Claude	31.03.1949	Adjoint	
Madame AGNEL Christine	01.09.1948	Adjointe	
Monsieur BROCARD Alain	01.02.1946	Conseiller municipal	
Monsieur BAEUMLER Jean-Pierre	01.07.1948	Maire	Thann (11 délégués)
Monsieur HABIB Michel	20.07.1948	Adjoint	
Madame HIRSPIELER Francine	07.05.1948	Adjointe	
Monsieur STOECKEL Gilbert	23.04.1951	Adjoint	
Madame STROZIK Yvonne	31.07.1946	Adjointe	
Monsieur TSCHÉILLER Denis	26.04.1946	Conseiller municipal	
Monsieur GUILLEMAIN Christophe	07.06.1955	Conseiller municipal	
Monsieur STAEDLIN Guy	06.08.1959	Conseiller municipal	
Madame HOMRANI Samira	14.01.1974	Conseillère municipale	
Monsieur SCHNEBELÉN Eugène	26.07.1952	Conseiller municipal	
Monsieur BOUCHAOUIR Fouad	26.11.1971	Conseiller municipal	
Monsieur WELTERLEN Jean-Paul	10.04.1951	Maire	Uffholtz (4 délégués)
Monsieur DUCHENE Rémi	19.07.1959	Adjoint	
Monsieur MORITZ André	10.03.1966	Conseiller municipal	
Monsieur SCHNEIDER Raymond	29.01.1958	Conseiller municipal	

Monsieur MULLER Pierre	28.07.1942	Maire	Vieux-Thann (6 délégués)
Monsieur NEFF Daniel	22.03.1948	Adjoint	
Monsieur GERBER René	28.05.1953	Adjoint	
Monsieur HAFFNER Raymond	03.10.1947	Conseiller municipal	
Monsieur MARTIN Guy	28.10.1954	Conseiller municipal	
Madame STOEHR Viviane	11.04.1949	Conseillère municipale	
Monsieur MULLER Jacques	30.10.1954	Maire	Wattwiller (4 délégués)
Monsieur BARMES Pierre	28.02.1955	Adjoint	
Monsieur GIGNET Eric	22.03.1963	Conseiller municipal	
Monsieur SCHROEDER Albert	01.02.1940	Conseiller municipal	
Monsieur DELESTAN Alain	21.04.1948	Maire	Willer-sur-Thur (4 délégués)
Monsieur WALTER Bernard	24.03.1951	Adjoint	
Monsieur PETITJEAN Roland	05.02.1959	Adjoint	
Monsieur NANN Régis	01.08.1970	Conseiller municipal	

La présidence de la séance est ensuite confiée à **M. Mario CRACOGNA**, doyen de l'assemblée qui fait la déclaration suivante :

"Mesdames, Messieurs,

Je vous salue toutes et tous et permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année avec la santé et beaucoup de réussite. C'est avec honneur et beaucoup d'émotion que je préside ce conseil de communauté pour l'élection du premier Président de la nouvelle Communauté de Communes Thann-Cernay. Je suis aidé dans ma tâche par mon collègue, Giovanni CORBELLI, qui en sera le secrétaire. Avant de passer à cette élection, je me dois de faire un rapide historique des Communautés de communes du Pays de Thann et de Cernay et Environs.

- Communauté de Communes du Pays de Thann :

Dès 1949, une première structure intercommunale voit le jour pour assurer l'alimentation en eau potable de Bitschwiller-lès-Thann, Vieux-Thann et Thann. En 1962, elle devient SIVOM.

En 1972, ce SIVOM comprend déjà 9 communes et deviendra Communautés de communes du Pays de Thann le 1^{er} janvier 1993.

A partir du 1^{er} janvier 1998, elle forme une entité de 13 communes regroupant 21975 habitants, à savoir : Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Michelbach, Rammersmatt, Roderen, Schweighouse-Thann, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur.

Les présidences ont été assumées de : 1962 à 1989 par M. Pierre SCHIELE, sénateur-maire de Thann et de 1989 à ce jour, par M. Jean-Pierre BAEUMLER, maire de Thann. 2 présidents en 50 ans !

- Communauté de Communes de Cernay et Environs :

En 1965 est créé un Syndicat intercommunal du Collège d'enseignement secondaire de Cernay qui a pour objet le fonctionnement de l'ancien collège, la construction d'un nouveau collège, le transport des élèves et la gérance de la cantine scolaire.

Le 5 décembre 1969, création du SIVOM de Cernay et Environs. Il regroupe, dès son origine, les communes de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller.

C'est le 1^{er} janvier 1996 que la Communauté de communes de Cernay et Environs voit le jour et sa population est de 15869 habitants.

Seront successivement présidents :

De 1969 à 1973 : M. Xavier HERRGOTT, maire de Cernay

De 1973 à 1977 : M. André FAHRER, maire d'Uffholtz

De 1977 à 1983 : M. Pierre TRITSCH, maire de Cernay

De 1983 à 1989 : M. André FAHRER, maire d'Uffholtz

De 1989 à 1995 : M. Pierre TRITSCH, maire de Cernay

De 1995 à 2001 : M. Alain BLOSENHAEUER, maire de Steinbach

De 2001 à 2008 et de 2008 à ce jour : M. Michel SORDI, député-maire de Cernay

Je vous demande de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence à la mémoire des présidents défunts et de tous les collaborateurs qui ont œuvré pour le bien public de nos Communautés de communes.

Dans mon intervention, je me dois de rendre hommage aux présidents, aux vice-présidents et à tous les conseillers communautaires qui au-delà de leurs courants de pensée, ont su travailler la main dans la main pour mener à bien des réalisations majeures :

- *En 1990, le SIVU de Thann-Cernay pour la déchetterie d'Aspach-le-Haut a été une des premières concrétisations d'une action commune entre les deux ComCom. Le 1^{er} janvier 2011, en transformant le SIVU en Syndicat Mixte de Thann-Cernay, c'est la gestion de l'ensemble des déchets ménagers et des biodéchets qui est prise en compte.*
- *Déjà en 2003, un partenariat et l'attribution d'un pass bivalent donne accès aux médiathèques de Thann et de Cernay.*
- *2005 a vu la réalisation en commun de la STEP et le raccordement des eaux usées de Thann à la station de Cernay.*
- *En 2011, c'est le maillage des réseaux d'eau à partir de Wittelsheim jusqu'à Thann pour rendre pérenne l'alimentation en eau et éviter toute difficulté d'approvisionnement en cas de sécheresse sévère.*
- *La mutualisation du personnel forestier des deux ComCom.*
- *Démarré en 2008 à Cernay, le Boug'enbus fait désormais partie du paysage de Thann depuis 2012.*
- *La ComCom de Cernay et Environs et celle du Pays de Thann ont été le moteur du schéma de développement économique du Pays.*

Je termine en souhaitant que le formidable travail réalisé en commun soit un modèle et le garant de la réussite de la Communauté de communes de Thann-Cernay. Je vous remercie de votre attention et je fais mien un dicton africain bien connu : "SEUL ON VA PLUS VITE. ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN".

* * * * *

Puis il invite le conseil de communauté à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du bureau de la communauté, conformément aux articles L 2122-4, L 2122-5, L 2122-6, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Giovanni CORBELLI qui est le plus jeune conseiller, fait fonction de secrétaire.

POINT 3 - Election du Président de la Communauté de communes de Thann - Cernay

Dans les conditions prévues aux articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection du Président.

M. Michel SORDI propose la candidature de M. Jean-Pierre BAEUMLER en soulignant qu'il a toutes les compétences nécessaires pour assumer cette fonction et qu'il a toute confiance en lui.

M. BAEUMLER accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	79
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	79
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	79
Majorité absolue	39

A recueilli : M. Jean-Pierre BAEUMLER 79 voix

M. Jean-Pierre BAEUMLER ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de Président de la Communauté de communes de Thann - Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

Puis M. Jean-Pierre BAEUMLER prend la présidence de la séance.

Il fait la déclaration suivante :

"C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole. Elle est à la hauteur de l'engagement qui a été le mien dans ce parcours qui a conduit à la fusion des 2 communautés de communes, à la hauteur du caractère historique de cette réunion quand on connaît l'histoire des relations entre les deux territoires.

Je remercie et félicite M. Mario CRACOGNA, conseiller municipal de Cernay, doyen d'âge du conseil, pour la qualité de son propos et pour avoir assuré avec son collègue Giovanni CORBELLI, plus jeune conseiller communautaire, le bon déroulement de l'élection du Président.

Je m'associe naturellement à l'hommage rendu à mes prédécesseurs et tous ceux qui ont œuvré au sein des structures de coopération.

Merci ensuite à vous toutes et tous, chers collègues, pour la confiance que vous me témoignez en me confiant la présidence de la nouvelle Communauté de communes de Thann-Cernay. Je m'efforcerai de m'en montrer digne, ne ménageant ni mon temps ni ma peine dans l'exercice de cette responsabilité.

Merci tout particulièrement à M. Michel SORDI, Député-Maire de Cernay, qui a proposé ma candidature, témoignant ainsi de notre volonté commune de faire abstraction de clivages partisans et politiciens et de travailler ensemble, avec vous toutes et tous, pour le Pays de Thann-Cernay. Merci pour ton implication forte, déterminante, dans la construction de ce projet.

C'est avec courage, joie et détermination que je vais m'atteler à la tâche qui m'a été confiée. Elle est à la hauteur des enjeux, des défis que nous devons relever, ce sont ceux qui forment la trame d'un projet de territoire que nous avons écrit en commun.

C'est conforter, ici, dans le cadre de ce bassin de vie, ce mouvement de coopération intercommunale qui permet de réaliser à l'échelon communautaire ce que les communes seules ne peuvent plus faire et ce, sous le signe d'une solidarité active, dont à la fois les communes les plus petites et les villes-centres peuvent tirer profit.

C'est œuvrer au développement harmonieux, durable de ce territoire de Thann-Cernay auquel nous sommes attachés, au renforcement de son tissu économique et touristique. C'est renforcer son attractivité, c'est assurer à ses habitants la qualité à laquelle ils aspirent.

C'est poursuivre les initiatives prises tout au long de ces dernières années en matière d'environnement, d'eau, d'assainissement, de transports, de services à la population, d'équipements sportifs et culturels, de développement durable...

C'est nouer, renforcer les partenariats avec les communautés voisines, notamment dans le cadre du Pays Thur/Doller, mais aussi demain avec le Conseil d'Alsace que moi-même, à titre personnel, j'appelle de mes vœux.

Cette mission, nous la conduirons ensemble, au quotidien, le Président étant avant tout un facilitateur de l'action collective, un animateur, associant à l'exercice de ma responsabilité élus communautaires et municipaux, services techniques et administratifs de nos communes et de la nouvelle communauté, dans des relations placées sous les signes de la confiance et d'une volonté partagée.

Voilà, en quelques mots, l'esprit dans lequel j'entends exercer ma présidence. Je propose maintenant que nous procédions à l'élection du bureau."

POINT 4 - Composition du bureau : président délégué et vice-présidents

M. Jean-Pierre BAEUMLER, Président expose que selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil de communauté a la possibilité de fixer un nombre de vice-présidents dans la limite de 30 % du nombre de conseillers communautaires, moins le président, soit 24.

Le Président propose de créer un poste de président délégué qui bénéficierait d'une délégation générale.

Il rappelle ensuite que la Communauté de communes de Cernay et Environs comptait 5 vice-présidents et que la Communauté de communes du Pays de Thann en comptait 12.

Le Président propose de conserver le même nombre de vice-présidences pour bénéficier du concours et de l'implication d'élus de tout le territoire dans une année de démarrage particulièrement chargée et complexe. Ainsi, il propose de réunir les 2 équipes des 2 anciennes communautés ce qui permettra d'être immédiatement opérationnel. En procédant de la sorte, le nombre de vice-présidents reste en-dessous du seuil maximum qui est de 24.

M. Jean-Pierre BAEUMLER indique que les missions et les responsabilités des vice-présidents seront précisées dans les arrêtés de délégation qu'il signera.

M. Jean-Marie BOHLI s'exprime pour rappeler que nous avons engagé notre parole sur les économies financières que la fusion des communautés de communes devait entraîner. La réduction du nombre de vice-présidents et des indemnités versées aux élus eût été un message fort en ce sens. Lors de la réunion de bureau du 07 janvier, M. BOHLI a réitéré cette proposition qui semble être gênante puisque M. SORDI lui a demandé de ne pas intervenir ce soir sur ce point. M. BOHLI est déçu par cette attitude qu'il juge antidémocratique. Il rappelle que la promesse avait été faite de réduire le mille-feuilles dès à présent et non pas dans 14 mois. Il dénonce les pressions dont il dit faire l'objet. En conséquence, il a pris la résolution de ne pas participer à l'élection des membres du bureau et annonce qu'il quitte la séance avec les adjoints de sa commune.

M. Michel SORDI souhaite remettre dans son contexte les propos de M. BOHLI en rappelant que tous les élus se sont impliqués dans le projet de fusion qui a nécessité un gros travail et la tenue de multiples réunions. Il rappelle également que la fusion des communautés de communes passe dans un premier temps par l'addition des compétences exercées par chacune des communautés. Il évoque le travail mené pour définir un organigramme des services fusionnés avec l'assistance d'un bureau d'études spécialisé. M. SORDI précise que nous nous trouvons dans une période transitoire de 14 mois jusqu'aux prochaines élections municipales qui verront l'instauration d'un scrutin fléché dans les communes de plus de 1 000 habitants pour élire les délégués communautaires. Dans cette période transitoire, il est proposé de maintenir le même nombre de vice-présidents et le montant des indemnités. M. SORDI se dit convaincu qu'il s'agit là d'un bon choix.

M. Jean-Pierre BAEUMLER conclut en soulignant qu'il est nécessaire de travailler dans un esprit de continuité.

MM. Jean-Marie BOHLI, Jean-Marc KAELBEL et Jean-Jacques GUTH quittent la séance sans prendre part au vote.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré par :

- 74 voix POUR
 - et 3 ABSTENTIONS (MM. Antoine FABIAN, Marcel JENN, Patrick MANIGOLD),
- décide que le Bureau de la Communauté de Communes comportera 1 président délégué et 17 vice-présidents.

POINT 5 - Election du Président délégué et des Vice-présidents

Dans les conditions prévues à l'article L2122-7-1 du CGCT, il est procédé à l'élection du Président délégué et des Vice-présidents.

Président délégué

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Michel SORDI qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	7
Suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A recueilli : M. Michel SORDI 70 voix

M. Michel SORDI ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de Président délégué de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

1^{er} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Jean-Paul OMEYER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	7
Suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A recueilli : M. Jean-Paul OMEYER 70 voix

M. Jean-Paul OMEYER ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 1^{er} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

2^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Pierre WALTER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39

A recueilli : M. Pierre WALTER 76 voix

M. Pierre WALTER ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 2^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

3^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Jean-Paul WELTERLEN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38

A recueilli : M. Jean-Paul WELTERLEN 75 voix

M. Jean-Paul WELTERLEN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 3^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

4^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Michel HABIB qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39

A recueilli : M. Michel HABIB 76 voix

M. Michel HABIB ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 4^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

5^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Marc ROGER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	4
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37

A recueilli : M. Marc ROGER 73 voix

M. Marc ROGER ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 5^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

6^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Antoine FABIAN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	24
Suffrages exprimés	53
Majorité absolue	27

A recueilli : M. Antoine FABIAN 53 voix

M. Antoine FABIAN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 6^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

7^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Albert SCHROEDER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	12
Suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A recueilli : M. Albert SCHROEDER 65 voix

M. Albert SCHROEDER ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 7^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

8^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Raymond HAFFNER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	8
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

A recueilli : M. Raymond HAFFNER 69 voix

M. Raymond HAFFNER ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 8^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

9^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. André MORITZ qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	13
Suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A recueilli : M. André MORITZ 64 voix

M. André MORITZ ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 9^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

10^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Jean WOLFARTH qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	7
Suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A recueilli : M. Jean WOLFARTH 70 voix

M. Jean WOLFARTH ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 10^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

11^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Georges KAUFFMANN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	4
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37

A recueilli : M. Georges KAUFFMANN 73 voix

M. Georges KAUFFMANN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 11^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

12^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Georges IMHOFF qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	4
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37

A recueilli : M. Georges IMHOFF 73 voix

M. Georges IMHOFF ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 12^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

13^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. François BRITSCHGI qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	3
Suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38

A recueilli : François BRITSCHGI 74 voix

M. François BRITSCHGI ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 13^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

14^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Roland PETITJEAN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	7
Suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A recueilli : M. Roland PETITJEAN 70 voix

M. Roland PETITJEAN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 14^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

15^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. René KIPPELEN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	12
Suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A recueilli : M. René KIPPELEN 65 voix

M. René KIPPELEN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 15^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

16^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Guy STAEDELIN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	9
Suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35

A recueilli : M. Guy STAEDELIN 68 voix

M. Guy STAEDELIN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 16^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

17^{ème} Vice-président

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Joël MANSUY qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	77
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	77
Nombre de bulletins blancs	5
Suffrages exprimés	72
Majorité absolue	37

A recueilli : M. Joël MANSUY 72 voix

M. Joël MANSUY ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu aux fonctions de 17^{ème} Vice-président de la Communauté de communes de Thann-Cernay et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

* * * * *

POINT 6 - Composition du bureau : maires

M. Jean-Pierre BAEUMLER, Président expose que le Bureau composé du président, du président délégué, des vice-présidents peut être complété par d'autres membres du conseil de communauté.

Il propose que les maires qui n'ont pas été élus à une fonction de président, de président délégué ou de vice-président fassent également partie du bureau de la communauté de communes, à savoir :

- ✓ M. François HORNY, maire d'Aspach-le-Haut
- ✓ M. Gilbert STEINER, maire de Michelbach
- ✓ M. Jean-Marie BOHLI, maire de Rammersmatt
- ✓ M Pierre MULLER, maire de Vieux-Thann
- ✓ M. Jacques MULLER, maire de Wattwiller
- ✓ M. Alain DELESTAN, maire de Willer-sur-Thur.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- décide que le Bureau de la communauté de communes sera composé du président, du président délégué, des vice-présidents et de l'ensemble des maires de la Communauté de communes de Thann - Cernay.

POINT 7 - Désignation des représentants de la Communauté de communes au Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller

M. Jean-Pierre BAEUMLER, Président expose que le Conseil syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller est composé des représentants des communautés de communes adhérentes à raison de 3 délégués par communauté de communes et d'un délégué supplémentaire par tranche de 5 000 habitants commencée. Des délégués suppléants sont également prévus.

La Communauté de communes de Cernay et Environs était représentée par 7 délégués et celle du Pays de Thann par 8 délégués.

La nouvelle Communauté de communes de Thann-Cernay, en respect des statuts existants, pourra disposer de 11 représentants (3 + 8 au titre du nombre d'habitants). Il convient en conséquence de désigner 11 représentants titulaires et 11 représentants suppléants.

Le Président suscite l'annonce de candidatures parmi les membres de l'assemblée. Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Sur 77 votants et 77 bulletins trouvés dans l'urne, les délégués titulaires et suppléants suivants ont obtenu chacun 77 voix ; ils sont donc désignés pour siéger au comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller :

Titulaires	Suppléants
1. M. BILAY Thierry	1. M. SORDI Michel
2. M. KNOERR Michel	2. M. MORITZ André
3. M. GIGNET Eric	3. M. MULLER Jacques
4. M. OMEYER Jean-Paul	4. Mme OSWALD Catherine
5. M. HAMMALI Jérôme	5. M. DE THOMASIS Jean-Luc
6. M. BAEUMLER Jean-Pierre	6. M. BRAND Gérald
7. M. BRITSCHGI François	7. Mme DANTZER Nadia
8. M. BUSSELOT Alain	8. Mme STOEHR Viviane
9. M. WALCZAK Marius	9. M. JENN Marcel
10. M. HABIB Michel	10. M. BOHLI Jean-Marie
11. M. KIPPELEN René	11. M. PERREZ Denis

Le Conseil de Communauté :

- prend acte de la désignation des 11 délégués titulaires et des 11 délégués suppléants chargés de représenter la Communauté de communes de Thann–Cernay au conseil syndical du Syndicat mixte du Pays Thur-Doller ;
- mandate le Président aux fins de notifier les délégués désignés ci-dessus au Président du Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller.

POINT 8 - Divers

A) Délégation du conseil de communauté au président pour la création des régies de recettes

M. Jean-Pierre BAEUMLER, Président expose que la création de la Communauté de Communes de Thann-Cernay a entraîné de facto la disparition des régies de recettes permettant l'encaissement des produits des services, ainsi que des régies d'avances, permettant le règlement de dépenses courantes.

On peut à ce titre citer les régies de recettes des médiathèques et des piscines, celles du service de transport à la demande Boug'EnBus, celle de l'Abri-Mémoire d'Uffholtz, celle concernant les sacs de collecte des ordures ménagères prépayés, celle du multi-accueil de Cernay et la régie de recettes et d'avances de l'aire d'accueil des gens du voyage de Cernay.

Concrètement, les régies des deux anciennes communautés de communes ont été clôturées au 31 décembre 2012, ceci en étroite concertation avec M. VASSELON, Trésorier de Cernay.

La création et la définition des modalités de fonctionnement des régies relèvent à la base de la compétence de l'organe délibérant.

Dans un souci de bon fonctionnement des services, il s'agit de recréer dès que possible les régies antérieures, en donnant délégation au Président, afin que celui-ci puisse intervenir autant que nécessaire au moyen de décisions prises par délégation du Conseil dans le cadre des articles L 2122-22 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, concernant entre autres la création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services.

Chacune des décisions serait prise sur avis conforme du Comptable Public et ferait l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat, ainsi que d'un compte-rendu au Conseil, lors de la plus proche des séances suivant la décision.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- donne délégation au Président pour la création et la modification de toutes régies de recettes, régies d'avances et régies d'avances et de recettes, dans les conditions susvisées.

B) Fixation des indemnités de fonction des élus

M. Jean-Pierre BAEUMLER, Président expose au conseil que les indemnités de fonction des élus d'EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) sont déterminées en référence à l'indice terminal de la fonction publique.

Pour les communautés de communes situées dans la strate démographique 20 000 à 40 000 habitants, les taux plafonds sont de :

- 67.50 % de l'indice brut 1015 pour le président,
- 24.73 % de l'indice brut 1015 pour les vice-présidents.

Le Président propose de conserver le mode d'indemnisation des élus communautaires qui était en vigueur dans chacune des 2 anciennes communautés de communes en précisant qu'alors l'enveloppe indemnitaire globale n'est pas attribuée en totalité.

Le Président précise encore que dans l'hypothèse de l'écrêtement d'une indemnité de fonction d'un élu, la part écrêtée peut faire l'objet d'un reversement à d'autres élus.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré par :

- 76 voix POUR
 - et 1 ABSTENTION (M. Antoine FABIAN),
- décide de fixer les indemnités de fonction des élus de la manière suivante :
- ▶ indemnité du président : 42.77 % de l'indice brut 1015
 - ▶ indemnité des président délégué et vice-présidents : 24.73 % de l'indice brut 1015
- précise que l'indemnité de fonction de M. Michel SORDI, faisant l'objet d'un écrêtement, est reversée dans sa totalité à M. Jean-Paul OMEYER.

C) Calendrier

M. le Président informe que le prochain conseil de communauté aura lieu le samedi 26 janvier à 8h30 à la salle polyvalente de Michelbach. La nouvelle communauté ne disposant pas d'une salle assez spacieuse pour ses séances plénières, elles auront lieu alternativement dans les différentes communes. Le calendrier des réunions pour l'année 2013 vous sera remis lors de cette séance.

Il rappelle également la cérémonie des vœux de la CCTC prévue le lundi 14 janvier à 18h00 à l'Espace Grün à Cernay, avec la présence de M. Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, **le Président clôt la séance à 21h15** en remerciant le bureau de vote pour la bonne tenue des élections qui se sont déroulées lors de cette séance.

M. Michel SORDI remercie les élus pour le travail accompli tout au long de l'année 2012. Il faut maintenant relever les défis, peser dans la balance afin de mieux servir nos concitoyens tout en maîtrisant la fiscalité. Il invite ensuite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.
